



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de l'OURTHE

P.A.S.H. RÉALISÉ PAR LES ORGANISMES D'ÉPURATION AGRÉÉS CONCERNÉS :

aide Association Intercommunale pour le Développement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège

AIVE Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau en Province de Luxembourg

INIVER Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSÉ PAR :

La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par dérogation pour délivrance de copie conforme,

MICHEL CORNELIS, Vice-Président du Comité d'Administration
JEAN-LUC MARTEIN, Président du Conseil d'Administration
JEAN-LUC LEBEUNE, Conseiller, S.P.G.E.

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À L'ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE L'OURTHE
Namur, le 10 NOV. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, du Tourisme
Le Ministre-Président

Benoit L. TGE
ÉDOUARD RUPPO

Feuille n° 41/45
Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

RÉGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)
de moins de 2.000 EH (Ib)

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II)
Assainissement autonome communal (IIb)
Assainissement transitoire (III)

RESEAU DE COLLECTE ET D'ÉGOUTTAGE

Cas généraux

Station de pompage
Collecteur sous pression
Collecteur gravitaire
Egout sous pression
Egout gravitaire

Cas particuliers

A diagnostiquer - A rénover
Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées
Eau de surface ayant fonction de collecteur
Canalisation spécifique en assainissement autonome
Canalisation d'eau claire existante
Canalisation d'eau claire à réaliser

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Station d'épuration
Station à statut particulier

AUTRES PROBLÉMATIQUES

Déménagement - Exhaure
Bassin d'orage

Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
Siège Administratif provisoire : 14/15, Avenue de Stasart - B-5000 NAMUR - Tél : 081 251 930
Siège Social : 46, Rue Laoureux - B-4800 VERVIERS - Tél : 087 324 400
http://www.spge.be - Email : cart@spge.be

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines
Captage public
Zones de protection de captage artésiennes
Prévention rapprochée (IIa)
Prévention éloignée (IIb)
Surveillance (III)

Eaux de surface

Navigable
Zône de baignade
Point ou zone de baignade
Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale

Natura 2000

Limite naturelle

Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP

Plan de secteur
Limite administrative

SOURCE IGN

Fond de plan IGN
40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)

Remarque : Le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes époques et dans différents secteurs.
Adaptation de reproduction : convention TS 03394

Départ des données cartographiques : MFW-DGRNE - MFW-DGATLP - IGN
Traitements des données : CGA et SPGE

